

AF5

PROJET PEDAGOGIQUE

Détermination FBO

Finalité

Augmenter la durabilité dans le ministère des débutants et constituer une identité « métier » renouvelée.

But

Transmettre et développer les compétences nécessaires à un agir expert durable du ministère. L'agir « expert » fait référence à la taxonomie de l'opf.

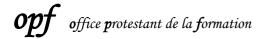
Objectifs

A l'issue de la formation, le pasteur sera capable de :

- articuler en expert son savoir théologique à l'expérience humaine la plus variée ;
- d'être un praticien réflexif et de développer son agir en professionnel ;
- d'être promoteur de l'Evangile et moteur de la mission de l'Eglise.
- d'entrer, avec son style propre, dans un genre professionnel et de contribuer à son émergence

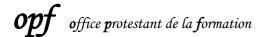
A l'issue de la formation, le diacre sera capable de :

- être un expert de la vie sociale et communautaire au nom de l'Evangile
- être un praticien réflexif et de développer son agir en professionnel ;
- être promoteur de l'Evangile et moteur de la mission de l'Eglise.
- entrer, avec son style propre, dans un genre professionnel et de contribuer à son émergence



Taxonomie de la formation

NIVEAU	CARACTÉRISTIQUES	ACTIVITÉS POSSIBLES	ATTENDU
NOVICE	N'a aucune expérience de situations réelles	observationactionfragmentairesimple	Début du stage
DÉBUTANT	A rencontré suffisamment de situations réelles pour avoir noté (ou s'être fait démontrer) la signification de certains "aspects" isolés caractéristiques de la situation.	- Action simple complète assistée	Milieu du stage
COMPÉTENTE	Bénéficie d'une certaine expérience	- action simple complète autonome et fluide	fin du stage
PERFORMANTE	Perçoit les situations de façon globale ".	- action complexe avec assistance et peu fluide	Milieu AF5
EXPERTE	Personne qui ne dépend plus du raisonnement conscient pour passer de la compréhension d'une situation à la prise de décision.	- action complexe autonome et fluide	Fin AF5



Description schématique du dispositif AF5

Année 1

- 5 jours consécutifs de retraite spirituelle et théologique
- 4 jours d'analyse de l'activité
- 1 jour à disposition de l'Eglise cantonale pour une activité spécifique, les Eglises informent l'opf des dates et contenus retenus.

Objectifs spécifiques de la retraite:

- travailler la colonne vertébrale spirituelle des ministres
- travailler les compétences herméneutiques en situation
- travailler la cohésion et l'esprit de corps des ministres

Objectifs spécifiques des jours d'analyse de l'activité

- travailler à la fluidité d'action complexe sur la base d'analyse de situation réelle
- travailler sur la partie « invisible » du travail
- développer les compétences en pratique réflexive
- travailler sur la collégialité professionnelle (mon collègue = ma ressource)

Année 2 (idem que 1)

Année 3

- 5 jours consécutifs de retraite spirituelle et théologique
- 5 jours de FCM à choisir d'entente avec le responsable AF5 dans les offres opf

Objectifs spécifiques des 5 jours FCM

- renforcer spécifiquement des compétences nécessaires individuellement
- créer des synergies entre débutants et confirmés
- implémenter la nécessité de la FC comme composante normale du ministère

Année 4

- 5 jours de FCM à choisir d'entente avec le responsable AF5 dans les offres opf

Année 5 (idem que 4)